

INFORMATION PRÉALABLE DU CONJOINT
SUR LE SORT DES BIENS COMMUNS EN CAS DE DETTE
DE L'ENTREPRISE EN COURS DE CRÉATION

Je soussignée(e) PORA GAEL
(nom et prénom de la personne immatriculée)

Déclare sous ma responsabilité, conformément à l'article R.123-121-1 du code de commerce,

Avoir informé mon conjoint ~~M/Mme~~ PORA GWENDOLINE
(rayer la mention inutile)

Avec lequel/laquelle je me suis marié(e) sans contrat de mariage (1) ou bien avec un contrat de mariage qui prévoit des biens communs aux époux, sur les conséquences des dettes contractées dans l'exercice de ma profession sur ces biens communs.

Fait à Auvernes Le Sec le : 31/08/2026

Signature de la personne immatriculée



(1) La mention relative à l'absence de contrat de mariage ne signifie pas que le régime légal des biens communs est applicable.